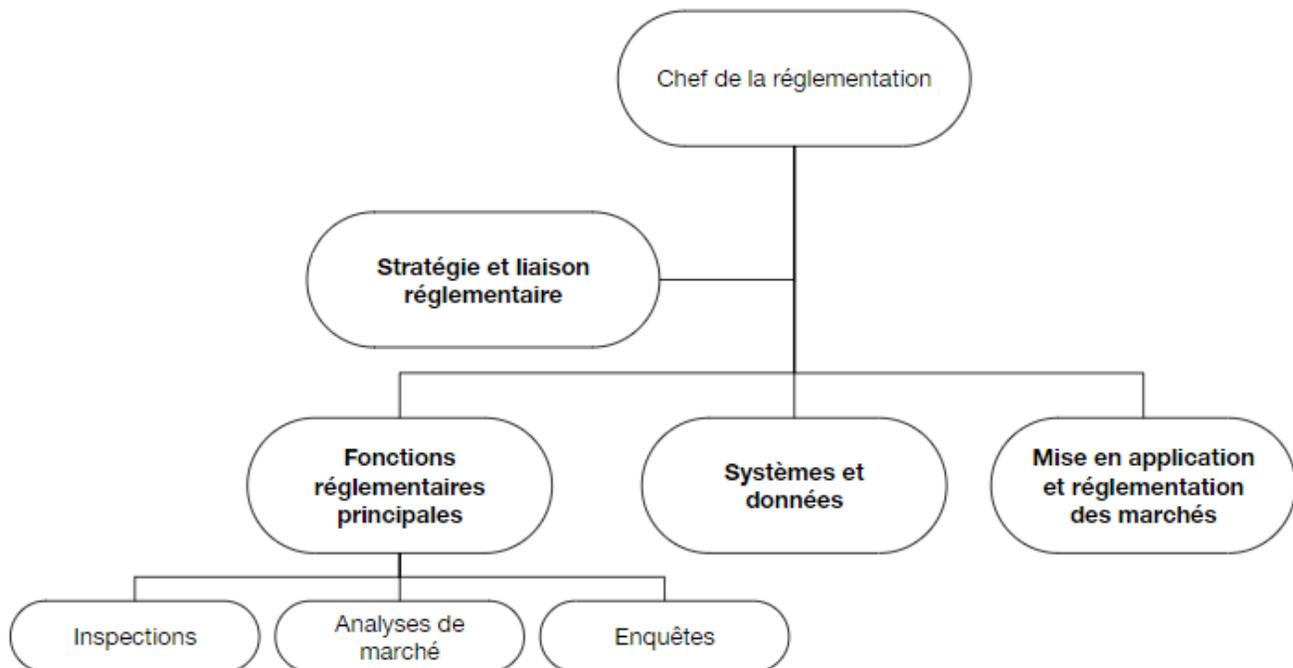


CIRCULAIRE 172-20
Le 2 octobre 2020

LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION ANNONCE UNE NOUVELLE STRUCTURE

La Division de la réglementation (la « Division ») de Bourse de Montréal inc. (la « Bourse ») présente l'équipe de direction sous une nouvelle structure opérationnelle. La Division est une unité distincte de la Bourse responsable d'exercer les fonctions et les activités de réglementation de la Bourse.

Cette structure inclut la consolidation de trois des principales fonctions réglementaires de la Division et l'introduction de deux nouveaux services. Dans le cadre de cette nouvelle structure, le personnel de la Division est désormais regroupé dans l'un des quatre services suivants : Stratégie et liaison réglementaire, Systèmes et données, Fonctions réglementaires principales et Mise en application et réglementation des marchés.



- Le service « Stratégie et liaison réglementaire » a un double mandat: (1) avec la vice-présidente et chef de la réglementation, diriger le développement et l'exécution de la stratégie de la Division et (2) agir comme ressource auprès des participants pour toute question relative aux règles et aux pratiques commerciales. Ce service est dirigé par Karen McMeekin, directrice, stratégie et liaison réglementaire. Pour de plus amples renseignements sur ce service, veuillez communiquer avec Karen à karen.mcmeekin@tmx.com.
- Le service « Systèmes et données » a pour mandat de déterminer les orientations privilégiées en lien avec les systèmes et initiatives technologiques et la valorisation des données. Ce service est également responsable d'assurer la saine gestion et gouvernance des données réglementaires,

personnelles et confidentielles recueillies par la Division dans la cadre de ses activités. Ce service est dirigé par Marc Stephens, directeur, systèmes et données. Pour de plus amples renseignements sur ce service, veuillez communiquer avec Marc à marc.stephens@tmx.com.

- La consolidation des inspections, des analyses de marché et des enquêtes en un service « Fonctions réglementaires principales » qui sera dirigé par un directeur, fonctions réglementaires principales, un poste vacant à pourvoir. Ce service a pour mandat de s'assurer que la réalisation des activités réglementaires est conforme à la mission de la Division et alignée avec la vision établie. Pour toute demande concernant les inspections, veuillez communiquer avec Rubens Jacques, responsable opérationnel par intérim, à rubens.jacques@tmx.com. Pour toute question concernant les analyses de marché, veuillez communiquer avec Nicolas Boisvert-Beaudry, responsable opérationnel par intérim, à nicolas.boisvert-beaudry@tmx.com. Pour toute demande concernant les enquêtes, veuillez communiquer avec Jessica Vu, responsable opérationnel par intérim, à jessica.vu@tmx.com.
- Finalement, sous la nouvelle structure, le service des affaires réglementaires et disciplinaires est dorénavant connu sous « Mise en application et réglementation des marchés ». Ce service demeure responsable de ses activités actuelles, y compris la supervision des modifications réglementaires, l'octroi des approbations réglementaires et l'application des procédures disciplinaires. Claude Baril, directrice, mise en application et réglementation des marchés, continuera à gérer ce groupe. Pour toute question, veuillez communiquer avec Claude à claudе.baril@tmx.com.

Pour de plus amples renseignements ou toute question, veuillez communiquer avec moi par téléphone au 514 871-3516 ou par courriel à julie.rochette@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.